

CŒUR DU VAR


INFORMATIONS INTERCOMMUNALES - N°54 - MARS / AVR. 2019




P.4 DOSSIER


TOUT SAVOIR

SUR CŒUR DU VAR

 coeurduvar.com

 [coeurduvarofficiel](https://www.facebook.com/coeurduvarofficiel)

 [@CoeurDuVar](https://twitter.com/CoeurDuVar)

 [Coeur du Var | LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/Coeur-du-Var)

RETOUR EN IMAGE P.2
Atelier création d'entreprise
au Tarmac

ACTUALITÉS
La télé-assistance

P.3

VIE LOCALE
Les étoiles
de l'économie

P.6

CŒUR DU VAR, UN TERRITOIRE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Depuis quelques années, avec les dernières évolutions législatives, les intercommunalités continuent de prendre de plus en plus de poids et de compétences. Notre Communauté de communes ne déroge pas à la règle. Constitué de 11 communes et d'un peu plus de 43 000 habitants, situé au barycentre de notre cher Département, Cœur du Var, avec l'ensemble de ses villes et villages, présente un réel potentiel qu'il faut absolument exploiter. Les communes sont et resteront le premier échelon de la démocratie, celui auprès duquel nos concitoyens se sentent le plus en confiance. Pour autant, compte-tenu des problématiques territoriales actuelles, il est important de réfléchir autrement. Je pense sincèrement que l'intercommunalité est l'avenir de nos communes. Ensemble, nous sommes plus forts. **L'intercommunalité permet de réaliser des projets qu'il serait impossible de mener seul** et de faire des économies à un moment où l'argent public



JEAN-LUC LONGOUR
Président de Cœur du Var
Maire du Cannet-des-Maures

se fait de plus en plus rare. Aussi, nous avons voulu, à travers ce nouveau numéro du journal intercommunal, faire un point sur les domaines d'actions de Cœur du Var. Comme vous pourrez le lire, certaines compétences devenues obligatoires avec la Loi NOTRe, étaient déjà gérées par notre Communauté de communes. Je pense notamment à la gestion des déchets et à l'aire d'accueil des gens du voyage que nous avons créée en 2008. Pour le reste, le renforcement du développement économique et du tourisme, puis la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, permettra d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de nos concitoyens, de faire rayonner notre territoire et bien évidemment de soutenir les communes de Cœur du Var, dans un contexte financier de plus en plus rigoureux. J'espère que ce dossier vous permettra d'encore mieux connaître notre Communauté de communes. Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente lecture.



CŒUR DU VAR N°54 | édité par la Communauté de Communes Cœur du Var - route de Toulon - 83340 Le Luc-en-Provence
04 98 10 43 50 | contact@coeurduvar.com | **Directeur de publication** : Jean-Luc Longour | **Responsable de rédaction** : Katlyne Trani
Mise en page : Pôle communication | **Impression** : Riccobono - 21000 exemplaires | **Distribution** : La Poste | **ISSN** : 2431-5370



Retour en image

Dans le cadre des premiers rendez-vous thématiques de Pôle emploi, un atelier Création d'entreprise pour les demandeurs d'emploi s'est déroulé au Tarmac, espace de coworking de Cœur du Var, mardi 15 janvier dernier.

COWORKING Vous souhaitez créer ou développer votre entreprise ? Etoffer votre réseau professionnel ? Et tout ceci à moindre coût ? Le Tarmac, espace de coworking de Cœur du Var, est fait pour vous... Infos + : 04 98 10 43 64.

TOURISME L'Office de Tourisme Intercommunal de Cœur du Var reste ouvert tout au long de l'année. De janvier à avril, rendez-vous du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h30.

PERMANENCES CIDFF Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) du Var effectue une permanence par mois au siège de Cœur du Var. La prochaine permanence aura lieu le 28 mars 2019. Rendez-vous au 04 94 65 82 84.



TÉLÉ-ASSISTANCE

UN SERVICE CLÉ EN MAIN POUR LES ABONNÉS !

CŒUR DU VAR PROPOSE UN SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE POUR LES PERSONNES ÂGÉES, FRAGILES, HANDICAPÉES OU ISOLÉES QUI SOUHAITENT CONTINUER À VIVRE CHEZ ELLES.

QU'EST-CE QUE LA TÉLÉ-ASSISTANCE ?

Permettre aux personnes seules de continuer à vivre chez elles en sécurité, tout en rassurant leurs proches, est un facteur essentiel pour la préservation du lien social. C'est pourquoi, depuis 2002, Cœur du Var propose un service de télé-assistance. Ce service, confié à la société Vitaris, peut s'adresser à tous ceux qui, à tout moment, peuvent avoir besoin d'être secourus, comme les personnes âgées, les personnes fragiles, handicapées ou isolées.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Lorsque vous avez besoin d'aide, il vous suffit d'appuyer sur votre émetteur. Vous serez alors mis en relation avec une centrale d'écoute et d'assistance. En fonction de la situation, la centrale mobilise le réseau

de solidarité constitué par l'abonné, son médecin traitant et, en cas d'absence de ces personnes ou la gravité, les services d'urgence.

Le dispositif est composé d'un boîtier de télé-assistance qui se branche sur votre ligne téléphonique et d'un émetteur à porter (bracelet ou pendentif). Si vous n'avez pas de ligne fixe, un dispositif GSM sera installé (un supplément sera à prévoir).

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour vous abonner, il suffit de contacter le CCAS de votre commune de résidence. Vous devrez remplir un formulaire avec vos coordonnées, celles de vos proches et de votre médecin traitant. Après transmission du dossier, un conseiller vous contactera pour convenir d'un rendez-vous

avec un technicien qui se déplacera à votre domicile pour l'installation du boîtier de télé-assistance. Elle est entièrement gratuite et dure environ 30 minutes.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'abonnement varie selon les ressources de chacun : de 0 à 8,10 € TTC par mois.

Cœur du Var consacre annuellement 13 000 € à la télé-assistance pour 350 abonnés. Pour 2019, la Communauté de communes a pu renégocier les tarifs, diminuant l'abonnement à 8,10 € par mois maximum, tarif très compétitif si l'on compare les prix du marché : entre 16 et 20 € par mois pour la plupart des sociétés de télé-assistance.

Infos + : 04 98 10 43 50

L'office de tourisme intercommunal de Cœur du Var



INTERCOMMUNALITÉ

TOUT SAVOIR SUR CŒUR DU VAR

LES INTERCOMMUNALITÉS CONTINUENT DE PRENDRE PLUS DE POIDS ET DE COMPÉTENCES.

QU'EN EST-IL POUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

La Communauté de communes Cœur du Var **exerce, en lieu et place de ses communes membres, des compétences obligatoires définies par la loi**, ainsi que **des compétences optionnelles** choisies au sein d'une liste fixée par le législateur et **des compétences facultatives** (cf. encadré). Au cours des dernières années, plusieurs étapes législatives ont permis de consolider l'intercommunalité. Qu'en est-il pour Cœur du Var ?

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La loi NOTRe fait de l'intercommunalité le maillon fort du développement touristique. La compétence tou-

risme de Cœur du Var s'est donc vue renforcée, notamment avec le principe de **création d'office de tourisme**. Riche de son terroir, de son patrimoine historique et environnemental, Cœur du Var voit dans cette obligation nationale une belle occasion de faire rayonner encore plus son territoire. **Ouvert depuis le 7 août 2018**, le nouvel Office de Tourisme Intercommunal de Cœur du Var, basé sur la commune du Luc-en-Provence, renforce le travail déjà accompli depuis de nombreuses années par la Communauté de communes.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La compétence développement économique des Communautés de communes a également été renforcée avec **la gestion des Zones d'Activités Economiques (ZAE)**. Ainsi, 3 ZAE ont été transférées à Cœur du Var : **Les Lauves - Pardiguière** sur la commune

du Luc-en-Provence, **La Gueiranne** et **Le Portaret** sur la commune du Cannet-des-Maures.

Le récent transfert de la **compétence politique locale de commerce** permettra d'aider et de soutenir les communes dans la redynamisation commerciale de leur centre-ville. Il s'agit là d'un enjeu central pour notre économie locale car les centres-villes sont à la fois des lieux de vie, de travail et de séjour, de consommation et de loisirs.

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS - LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

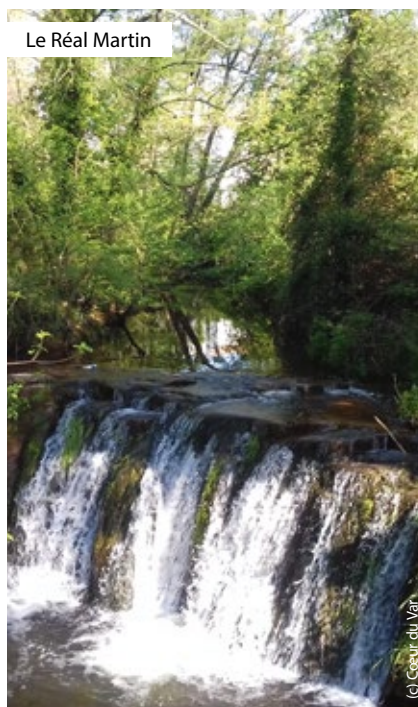
Avec la loi NOTRe, la collecte et le traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés, compétence jusque-là optionnelle, est devenue obligatoire. Qu'il s'agisse de **la collecte**, de **la gestion des 4 déchèteries** intercommunales ou encore de **la sensibilisation au tri**, Cœur du Var a tou-



La zone d'activités Les Lauves - Pardiguière



L'aire d'accueil des gens du voyage



Le Réal Martin

Carte d'identité de Cœur du Var

Date de création : 2002

Président : Jean-Luc Longour

Bureau : 1 Président et 10 Vice-présidents

Conseil communautaire : 38 conseillers

Les communes membres : Besse-sur-Issole, Cabasse-sur-Issole, Le Cannet-des-Maures, Carnoules, Flassans-sur-Issole, Gonfaron, Le Luc-en-Provence, Les Mayons, Pignans, Puget-Ville, Le Thoronet

Nombre d'habitants : 43 000 environ

Récapitulatif des compétences de Cœur du Var :

Cœur du Var exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Développement économique et touristique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement et gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement (dont la forêt)
- Actions sociales d'intérêt communautaire
- Etude pour la création d'un centre aquatique intercommunal

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Enfance-Jeunesse
- Déplacements et transports
- Aménagement numérique*
- Assainissement non collectif

Concernant le financement du SDIS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Cœur du Var finance le Service Départemental d'Incendie et de Secours, en lieu et place des communes.

*Compétence déléguée au Syndicat Mixte Ouvert PACA Très Haut Débit

jours été précurseur dans ce domaine, faisant de la gestion des déchets sa priorité depuis de nombreuses années. En matière de préservation de l'environnement, Cœur du Var va élaborer son **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET). Devenu obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants - avec la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte - le PCAET est un outil de planification, dont le but est d'atténuer le changement climatique, en développant les énergies renouvelables et en maîtrisant la consommation d'énergie.

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Autre compétence devenue obligatoire pour les Communautés de communes : l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Comptabilisant presque dix ans d'avance, Cœur du Var a réalisé

en 2008 l'aire d'accueil des gens du voyage du Luc-en-Provence qui propose **19 emplacements** dont un pour des personnes à mobilité réduite.

LA GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire confiée aux Communautés de communes depuis le 1^{er} janvier 2018. Dans ce cadre, l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la défense contre les inondations, sans oublier la protection et la restauration des zones humides sont tout autant d'actions à mettre en place. A ce titre, Cœur du Var siège au sein du Syndicat Mixte de l'Argens et du Syndicat Mixte du bassin versant du Gapeau.

A noter : le transfert de la compétence eau et assainissement est reporté au 1^{er} janvier 2026.



LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DE CŒUR DU VAR, 7 ENTREPRISES DU TERRITOIRE ONT ÉTÉ MISES À L'HONNEUR, LES « ÉTOILES DE L'ÉCONOMIE » POUR LEUR CARACTÈRE INNOVANT ET DYNAMIQUE.

Chaque entreprise a ainsi pu recevoir un trophée, « une étoile de l'économie », remise par les maires des communes. Retour sur les entreprises primées...

LA SOCIÉTÉ O'NR INGÉNIERIE

Situé sur la commune de **Puget-Ville**, O'nRIngénierie est un bureau d'études principalement spécialisé dans les domaines du génie climatique, de l'énergétique et de la thermique du bâtiment. Créée en août 2012, la société est composée de 6 personnes et contribue aussi bien au développement économique de la commune que du territoire de Cœur du Var.

LES CIRCUIT-COURTEURS

Situé sur la commune de **Carnoules**, cette maison de paysans et d'artisans est une épicerie de produits exclusive-

ment locaux, en vente directe du producteur au consommateur. La structure a ouvert ses portes en juillet 2018 et s'inscrit, de par son activité, dans la démarche de redynamisation du centre-ville initiée par la commune.

LE PARC L'AOUBRÉ, L'AVENTURE NATURE

Créée en 1999 à **Flassans-sur-Issole**, cette entreprise propose aux visiteurs une journée en forêt avec de multiples activités ludiques et pédagogiques sur la faune, la flore et le milieu forestier. Avec 8 salariés permanents et le double chaque été, l'Aoubéré a créé pour 2019 un sentier « Bain de forêt » pour se ressourcer.

LA SOCIÉTÉ VALÉOR

Située sur la commune de **Cabasse-sur-Issole**, la principale activité de Valéor est la valorisation des déchets verts par compostage et la production de biomasse. Environ 25 000 tonnes de déchets verts sont ainsi valorisées. Un parc photovoltaïque y a aussi été développé, avec une extension prévue pour 2019.

LA SOCIÉTÉ GÉOMAPPING

Créée en 2014, Géomapping est une

entreprise spécialisée dans l'acquisition de données cartographiques. Située à **Pignans**, la société développe ainsi des technologies innovantes, facilitant le travail des géomètres et des topographes.

Composée de 13 salariés, Géomapping officie aussi bien sur le plan national, qu'international.

LE MOULIN DU GRIMAUDET

Le Moulin du Grimaudet a réouvert ses portes en octobre 2017 grâce à l'aide conjointe de **Cœur du Var**, qui a racheté les murs pour un montant de 172 000 €, du **Luc-en-Provence**, qui a sécurisé les accès pour un montant de 17 000 € et grâce à tous les bénévoles de la coopérative.

MAISON, BOIS ET ENVIRONNEMENT L&C

Maison, bois et environnement L&C est spécialisée dans les constructions en bois et s'inscrit dans une démarche d'éco-constructeurs, dont l'esprit allie le bien-être et l'écologie. L'entreprise, créée en juin 2015, est basée à **Gonfaron** et intervient principalement sur le territoire de Cœur du Var, ainsi que dans le Var et les départements limitrophes.

L'HIVER EST BIENTÔT FINI... LA RÉDACTION VOUS PROPOSE UNE SÉLECTION D'ÉVÈNEMENTS FESTIFS ET CULTURELS À VIVRE EN FAMILLE...

CAR'OLD CANNET

Rassemblement de véhicules de collection



Le 17 mars
Le Cannet-des-Maures -
Parking de la halle et de la gare

CARNAVAL

Carnoules
Les 23 et 24 mars
Programme complet et
renseignements : 06 13 76 02 15

CARNAVAL

Organisé par la Municipalité et
les Associations flassannaises
Le 24 mars
Flassans-sur-Issole
Infos 04 94 37 00 50

FESTI KID'S AVENTURE

Jeux et animations pour les enfants.

Le 30 mars de 14h30 à 18h30
Le Luc-en-Provence - Place de
la Liberté
Renseignements : 04 94 60 74 51

BOURSE AUX LIVRES

Du 1^{er} au 6 avril
Pignans - Salle du vieux
moulin
Renseignements UAEP :
06 16 59 22 04 - uaep83790@
gmail.com

EXPOSITION DE PHOTOS

Organisée par l'association "Du
Regard à l'image"
Le 6 avril (à partir de 14h) et le
7 avril (de 10h à 19h)
Besse-sur-Issole - Salle
Polyvalente - Parking du
Pradon
Renseignements : 04 94 69 32 41

CABASSE ENDURO DAYS

Randonnée "sur les traces de
l'Enduro du Var"

Le 13 avril
Inscriptions : <http://www.motott.fr/index.php/les-courses/balades-enduro>
Renseignements :
06 86 72 34 26 ou
motoclubduvar@orange.fr

FÊTE DE L'ÂNE

Le 14 avril
Gonfaron - Place et parking
de la Victoire à Gonfaron



COURSE AUX ŒUFS

Organisé par le Comité des fêtes
Le 22 avril
Le Thoronet


WEEKEND CINÉMA

Avec "Association D'Idées"
Les Mayons
Le 26 avril à 20h30 : film en VO
Le 27 avril à 18h30 : film en VF
Séances gratuites
Renseignements : 06 12 18 86 93

SALON DU BIEN-ÊTRE

27 et 28 avril de 10h à 18h
Puget-Ville - Salle polyvalente



 Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.coeurduvartourisme.com

Et en +

Cœur du Var 2.0

Retrouvez toutes les actualités et venez échanger avec nous sur les réseaux sociaux. Cœur du Var est présent sur Google+, Twitter, LinkedIn et Facebook. Et n'hésitez pas à surfer sur notre site Internet www.coeurduvar.com

BNI Cœur du Var

Le BNI, ou Business Network International, de Cœur du Var est en cours de création. Comptant déjà une quinzaine de membres, son lancement officiel aura lieu prochainement. Infos + : 06 82 68 76 50

Prochain numéro

Dans le prochain numéro de votre magazine, à paraître dès le mois de mai, la rédaction de Cœur du Var fera le point sur le budget 2019 de la Communauté de communes nouvellement voté.

8^È ÉDITION

DE NOMBREUX
POSTES À POURVOIR

N'oubliez pas
votre CV !

SANS OUBLIER
DES
FORMATIONS !

ENTRÉE
GRATUITE

DE L'AU CŒUR DE L'EMPLOI

28 MARS 2019

9H > 12H30 | ESPACE CULTUREL JEAN-LOUIS DIEUX
LE LUC-EN-PROVENCE

INFOS : WWW.COEURDUVAR.COM



Mission Locale
Dracénie Cœur du Var

Le Luc
en Provence

